

Assemblée des délégués extraordinaire de l'OrTra TC

La décision du bureau de retirer le mandat de l'administrateur avec effet immédiat a provoqué des troubles au sein des associations membres, a mené à une assemblée extraordinaire bien fréquentée le 17 novembre et finalement à une déclaration de confiance claire pour le bureau de l'OrTra TC.

Privation de mandat

Une crise persistente qui s'aggravait dans la relation entre Christoph Q. Meier et le bureau de l'OrTra TC ont forcé le bureau à retirer le mandat de l'administrateur avec effet immédiat. Andrea Guggisberg, la secrétaire de l'OrTra depuis longtemps, avait déjà du prendre un congé de maladie (et a entre-temps démissionné), et Kerstin Tschinkowitz, présidente de la commission d'examen, qui avait été élue quelques mois avant, avait mis son bureau à disposition.

Le bureau a donc dû relever le défi d'assumer toutes les tâches du bureau en plus de ses tâches normales. En particulier, la réalisation de l'Examen Professionnel Supérieure, la Procédure d'Equivalence, les procédures d'accréditation des cours de formation et de reconnaissance des méthodes TC, la conversion des diplômes de branche en diplômes fédéraux, le recrutement et la formation d'experts et de superviseurs, etc.

Incertitude

Dans tous les domaines de l'administration, les conséquences de surcharge de travail, du surmenage et du manque de leadership étaient évidents. Andrea Bürki, la présidente de l'OrTra TC, n' a pas pu s'emparer d'une organisation bien placée et ordonnée. Au contraire, elle a dû (et doit) rétablir l'ordre dans tout - toujours avec l'OrTra fonctionnant à pleine capacité.

La démission de Bruno Kapfer (Cranio Suisse) du conseil d'administration de l'OrTra TC, qu'il a rendue publique, a créé une nouvelle incertitude au sein des associations membres. Pour l'assemblée générale extraordinaire des délégués convoquée par le Directoire le 17 novembre dernier, un grand nombre de questions et de propositions ont donc été reçues et le bureau a dû les examiner et, le cas échéant, y répondre. Et pour la première fois dans l'histoire de l'OrTra TC, toutes les associations membres ont enregistré leur participation sans exception.

Assemblée des délégués

L'élément central de l'assemblée des délégués était le rapport, divisé en quatre parties. D'une part, sur le processus qui a conduit au retrait du mandat et la situation du bureau, d'autre part, sur le travail accompli et les mesures prises, troisièmement sur la réorganisation prévue par le bureau et, quatrièmement, sur l'état (excellent) des finances. Les quatre parties du rapport ont été approuvées par une large majorité des délégués et le bureau a donc été élu.

Toutes les motions non soumises par le bureau, telles que la création d'une commission d'enquête, la modification des statuts, la révocation du présidium et du bureau, ont été soit retirées, soit clairement rejetées. Et grâce à la direction souveraine du Dr Karin Stuhlmann, la présidente e du jour externe, engagée par le bureau, l'assemblée a même pu être terminée presque à l'heure convenue.

Revue et perspectives

Afin de ne pas laisser l'assemblée des délégués s'enliser dans des discussions infiniment et infructueuses, le bureau a été contraint, là où les questions directes n'étaient pas posées, de laisser sans opposition les déclarations, accusations et insinuations de certains délégués. Cela laisse un arrière-goût amer avec lequel le bureau doit vivre.

Au cours des prochains mois avec tous les autres travaux en cours, le bureau s'emploiera à remplir la structure organisationnelle entièrement remaniée de personnes et de vie, sur la base de l'expérience acquise. Ainsi, il n'y aura plus d'administrateur, mais un conseil d'administration composé de trois personnes comprenant un gestionnaire de processus un gestionnaire exécutif et la présidente de l'OrTra, qui a la présidence. Ceci assure le lien entre les niveaux stratégique et opérationnel. En même temps, l'OrTra et son bureau deviendront plus visibles et perceptibles pour les associations membres.

Le reste de l'administration sera également mis en place de manière professionnelle, avec le nouveau bureau physique à Soleure comme centre. L'OrTra AM est également loué dans la même communauté de bureaux, ce qui permet d'approfondir la bonne coopération déjà existante et d'exploiter d'autres synergies. Nous tenons ici à exprimer nos sincères remerciements au bureau de l'OrTra AM et tout particulièrement au directeur général de l'OrTra AM, Rudolf Happle, pour leur soutien au cours des derniers mois.

Même si les disputes sur la révocation de l'administrateur général, qui étaient non seulement nécessaires, ont coûté beaucoup d'énergie, de temps et d'argent, le bureau est heureux de pouvoir commencer à reconstruire l'OrTra TC sur une base établie, au moins jusqu'à la prochaine assemblée régulière du 7 mai 2018. Le Conseil exécutif espère pouvoir discuter avec les délégués sur la base de faits plutôt que d'affirmations.